DLP 10-6-79100521

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: M. JOURNET

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - La maladie est encore peu virulente. Cependant de nouvelles taches viennent d'apparaître. D'autres apparaitront d'ici le 15 Mai.

Les projections d'ascospores sans être très abondantes, se poursuivent et les pluies fréquentes ont diminué l'efficacité du dernier traitement.

La végétation a été peu active du fait des basses températures mais, à la fin de la floraison, les jeunes fruits se révèlent très sensibles. En conséquence, il convient d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - Les premières taches de la maladie sont apparues. Elles sont cependant encore très rares. Toutefois, le développement foliaire de certaines variétés a fait apparaitre des surfaces non protégées. En conséquence, un nouveau traitement est à effectuer dès maintenant sur toutes les variétés. Ce traitement se justifie d'autant plus que de nouvelles taches peuvent apparaitre pendant la première quinzaine de Mai.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques continuent d'être défavorables à cette maladie dont l'extension est pratiquement nulle. Sur les variétés sensibles dont les bourgeons malades ont donné naissance à des feuilles ou à des fleurs oidées, on peut profiter du traitement anti-tavelure pour intervenir contre l'oïdium. Toutefois, dans l'état actuel des choses, il n'y a pas lieu de généraliser ce traitement.

PSYLLES DU POIRIER - Aucune évolution actuelle de ces insectes du fait des basses températures.

CHENILLES DEFOLIATRICES - Continuer de se méfier de ces insectes, surtout si aucun traitement n'a encore été réalisé contre elles. Malgré les basses températures, leur développement et leur accroissement est rapide. Surveiller particulièrement les vergers de toutes essences fruitières qui, du fait des intempéries, n'ont pas reçu de traitement cet hiver. Eventuellement, profiter de l'intervention contre la tavelure pour combattre ces chenilles.

PUCERONS - Evolution nulle de toutes les espèces de pucerons, du fait des conditions climatiques défavorables.

ARAIGNEE ROUGE - L'éclosion des oeufs d'hiver est commencée mais elle est lente. Il est en conséquent trop tôt pour intervenir.

PROTECTION DES ABEILLES

Pendant la floraison des pommiers, pour ne pas détruire les abeilles et permettre ainsi une bonne pollinisation, il convient de ne pas utiliser de produits dangereux pour ces insectes. La liste des produits non toxiques pour les abeilles est donnée dans la note N° 155 du 18 Avril. Il convient d'ajouter que certaines spécialités commerciales, à base de l'un des produits suivants, sont également non dangereuses pour les abeilles : bromopropylate, fenbutation oxyde, toxaphène, polychlorocamphane.

VIGNE

EXCORIOSE - Il est rappelé que, dans les vignobles touchés par cette maladie et dans lesquels aucun traitement d'hiver n'a été effectué, il est souhaitable de réaliser des traitements dans les premiers stades de la végétation :

.../...

11

- le premier, au moment de l'apparition de petites feuilles rassemblées en rosettes dont la base est encore protégée par une bourre (stade D).

- le second, au moment du dégagement de la première feuille et de l'apparition du rameau herbacé (stade E).

Consulter la liste des matières actives utilisables dans le bulletin N° 155 du 18 Avril.

ARAIGNEE ROUGE - Les oeufs d'hiver sont en général peu abondants. Leur éclosion est commencée ; elle est lente, et les pullulations sont actuellement très faibles. En conséquence, attendre des informations de la Station.

CEREALES

BLES D'HIVER -

PIETIN VERSE ET FUSARIOSE DU PIED - Ces maladies sont actuellement facilement décelables et nos sondages effectués récemment, révèlent des contaminations de piétin verse souvent peu importantes. Dans ces conditions, les altérations, sur les deux premières gaines, ne dépassent pas 22 % en Maine-et-Loire, 12 % en Vendée, 7 % en Loire-Atlantique, 4 % dans la Sarthe et 2 % dans la Mayenne. Ces chiffres sont relativement bas et inférieurs à ceux des années 1977 et 1978. De plus, les seules parcelles où les maladies du pied ont une certaine importance sont celles sur lesquelles le blé se succède à lui-même. En conclusion, sauf cas exceptionnels, la situation sanitaire est très bonne. De ce fait, les agriculteurs ne doivent pas intervenir systématiquement mais seulement en cas de nécessité. En conséquence :

- Il convient d'effectuer, dans les différentes parcelles, et plus particulièrement dans celles à hauts risques, des sondages pour déterminer l'importance de la maladie. 50 talles doivent être examinées, et l'intervention doit être réalisée uniquement si au moins une talle sur quatre est atteinte par le piétin verse. On sait, en effet, que les traitements systématiques risquent de ne pas être rentables en cas de trop faible contamination sur des variétés très couramment cultivées comme Top, Hardi ou Capitole.

- au cours des sondages, il convient de ne pas confondre les symptômes des différentes affections que l'on peut rencontrer actuellement sur le pied des céréales.

+ Le piétin verse se présente, à la base des tiges et sur les premières gaines, sous la forme d'une tache marron ocellée. Les racines sont indemnes.

+ La fusariose provoque sur les gaines une tache marron foncé, diffuse. Sur la base des tiges, on observe des stries brunâtres. Les racines sont en partie détruites.

+ On peut également noter actuellement sur les gaines, les symptômes du rhizoctone. Ils se présentent sous l'aspect d'une tache jaune, à contours brunâtres, évidée, qui rappelle ainsi une brûlure de cigarette. Les racines sont habituellement saines, mais peuvent présenter quelques altérations. Cette maladie n'a qu'une incidence économique très limitée ; d'ailleurs, les traitements sont inefficaces contre elle.

- Si ce traitement se justifie, il doit être réalisé au stade 1 à 2 noeuds. De plus, comme actuellement les autres maladies du feuillage : oïdium, rouilles, septorioses sont très peu fréquentes, on aura intérêt à utiliser une spécialité homologuée contre le piétin verse renfermant un seul fongicide tel que le bénomyl ou le carbendazime.

ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS -

PIETIN VERSE ET FUSARIOSE DU PIED - Ces deux maladies sont extrêmement rares. En conséquence, les traitements doivent être réservés aux seules parcelles à hauts risques dans lesquelles, après sondage, on aura observé un minimum dune talle sur quatre atteinte par le piétin verse.

RHYNCHOSPORIOSE - Les conditions sont toujours favorables à la maladie. Se reporter au bulletin du 25 Avril.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des
"PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 7 MAI 1979

.../...